



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rémunérations

Question écrite n° 83178

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur la vive inquiétude au sein de la fonction publique concernant la négociation salariale sur la période 2011-2013. Alors que les salaires des fonctionnaires sont globalement, à compétence égale, nettement moins élevés que dans le secteur privé, les signes envoyés par le Gouvernement aux syndicats sont des plus inquiétants. Celui-ci n'a pas démenti, en effet, l'idée d'un gel du point d'indice qui entraînerait mécaniquement une baisse du pouvoir d'achat, remettant un moment en cause la hausse de 0,5 % au 1er juillet 2010 qui était pourtant depuis longtemps programmée. Cet appauvrissement sera accentué par les conséquences de l'actuelle réforme des retraites et la hausse en moyenne de trois points des cotisations retraite des fonctionnaires. Le Gouvernement a précisé que cette hausse ne donnerait lieu à aucune compensation salariale même partielle. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin d'assurer aux fonctionnaires une évolution salariale en lien avec celle du coût de la vie et des sacrifices que ces derniers devront consentir si l'actuel projet de réforme des retraites est adopté.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83178

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7517

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)